



Clés de deux portails manquantes

Par Sev30

Bonjour j' aimerais savoir quels sont les recours possibles.
J' achète une maison mais les propriétaires ne retrouvent plus les clés de deux portails d accès. Comment ça se passe ? Puis je exiger qu ils changent les serrures de ces dits portails ?

Par Isadore

Bonjour,

Vous ne pouvez rien imposer si vous avez été averti que ces clefs étaient manquantes avant la vente. Vous ne pouvez imposer que ce qui a été prévu dans le compromis.

Le reste dépend de l'importance que chaque partie accorde à ce point. Si vous avez besoin de signer rapidement l'acte de vente, laissez tomber. Si les acquéreurs sont pressés ils vous donneront gain de cause.

Par yapasdequoi

Bonjour,
Quand on achète une maison il est conseillé de changer les serrures car vous ne savez pas combien de doubles circulent encore.
Donc cette affaire de clé du portail semble plutôt futile.

Par Bazille

Bonjour,
Votre seul recours est de leur demander de les faire refaire. (ce qu ils auraient du faire d eux même)

Par janus2

Votre seul recours est de leur demander de les faire refaire. (ce qu ils auraient du faire d eux même)

Bonjour,
Pas toujours possible de faire refaire des clés quand on n'en a plus un seul exemplaire...